



**Amicale des
Sapeurs-pompiers**
des Montagnes neuchâtelaises

Sap'info

N°1 / 2009

Sommaire

Le mot du Président.....	4
Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2009.....	5
Georges Godat, histoire d'un pompier passionné.....	7
Feu de cave, Le Locle, Pont 8.....	11
Rallye de l'ASPMN 2009.....	13
Pyromane : entre serial killer et pervers sexuel !.....	14
Tournois de bowling 2009.....	16
Sortie du Comité.....	18
Sortie annuelle.....	20
L'hypothermie.....	21
Activités ASPMN 2010.....	23

Le mot du Président

Chers amis et amies sapeurs pompiers,
Voici une nouvelle année qui s'achève et les festivités y relatives qui s'approchent à grands pas.

Les destins professionnels d'entre nous ont été bien différents mais je sais que malheureusement certains de nos camarades ont été touchés par des licenciements et par des diminutions de leur temps de travail. Nos pensées amicales et notre soutien moral leur sont particulièrement destinés. Nous espérons que ces situations défavorables vont se

normaliser et que l'année prochaine sera à nouveau riche en événements positifs pour tous ceux qui ont connu le doute en cette année.

Le comité de l'Amicale présente à tous ses membres et à leurs familles, de belles fêtes de fin d'année et les meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour l'année 2010. Nous nous réjouissons déjà de vous voir nombreux à nos activités de l'année prochaine.

Bruno Cattaneo



Christophe Siegenthaler

Courtier en assurances

Mobile: +41 (0)79 798 81 12
csiegenthaler@hs-assurances.ch

 UNE SOCIÉTÉ SANS CONCEPT

SAMI EQUIPEMENTS
AUSRÜSTUNGEN

**Matériel protection incendie
Extincteurs
Matériel pour services d'incendie
Habillement professionnels et de sécurité**

MAIL@SAMI-EQUIPEMENTS.CH

WWW.SAMI-EQUIPEMENTS.CH

Moirandat Philippe

Place de la Liberté 6 / CP 36
CH-2942 ALLE

Tél. bureau 032 471 33 35
Tél. privé 032 471 16 76
Fax 032 471 33 36
Natel 079 202 65 87

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2009

Le Président Claude Alain Beutler ouvre la séance à 20H10.

Le comité propose de modifier l'Ordre du Jour comme suit :

Points 1 à 8 inchangés

Point 9 modifié par : « projet de création d'une Association de Sauvetage du Patrimoine du SISMN » est ajouté.

Point 9 « divers » devient point 10

La modification est acceptée.

1. Appel et nominations de scrutateurs

L'appel est effectué par liste des présences (*Annexe 1*). 41 personnes sont présentes. La majorité en cas de vote est donc de 21.

Les scrutateurs sont désignés :

- Pascal Leuthold
- Jérôme Keller
- Philippe Chedel

2. PV de la dernière assemblée générale

Le PV de la dernière assemblée a paru dans le Sap'info 01/2008. Aucune remarque n'est formulée par l'assemblée.

3. Correspondance et affaires courantes

Le classeur « correspondance » est mis à disposition de l'assemblée.

Marc Schafroth communique qu'il se rendra à l'AG du GSL, le 16 mars prochain. Il informe l'assemblée qu'il demandera au comité du GSL de s'expliquer sur le déficit 2008 de plus de CHF 5'000.-.

4. Admissions, démissions, exclusions, décès

- 19 demandes d'adhésion sont parvenues durant l'année 2008. Elles sont ratifiées par acclamation
- 1 démission est annoncée
- Aucun décès n'est à déplorer
- 3 exclusions sont proposées pour non paiement de cotisation 2008. L'assemblée accepte à l'unanimité.

5. Rapport annuels

- a) Du président : Il tire un bilan très positif de cette année car l'ASPMN compte 19 membres de plus. Il annonce qu'il quitte le comité car il ne peut assumer sa fonction comme il le souhaiterait.
- b) Du caissier : Il présente le rapport des comptes 2008 (*Annexe 2*).
- c) Des vérificateurs des comptes : Thierry Voillat, Steve Chanez présentent leurs rapports (*Annexe 3*), L'assemblée accepte les comptes et donne décharge.
- d) Budget 2009 : Le caissier présente le budget qui annonce un déficit de plus de CHF 1'700.-. L'assemblée l'accepte à l'unanimité (*Annexe 4*)
- e) Cotisations 2009 : Le comité propose que la somme de CHF 25.- soit valable encore pour l'année 2009.

6. Elections

- a) Claude Alain Beutler et Francis Sipp ont démissionnés du comité. Le secrétaire donne lecture des lettres de démission. Le comité propose deux personnes, soit : Jérôme Cuenin et Mathieu Bruttomesso. Aucune autre proposition n'est parvenue au comité. Ils sont élus par acclamation.
- b) Les autres membres du comité souhaitent poursuivre pour les deux prochaines années. L'Assemblée les réélit par acclamation.
- c) Deux nouveaux vérificateurs de comptes sont nommés. Il s'agit de Steeve Franchon et de Catherine Röthlisberger. Ils viennent rejoindre Thierry Voillat qui fonctionne à ce poste pour la dernière fois.

Le Nouveau comité est annoncé et se compose comme suit :

Président :

- Bruno Cattaneo

Vice Président :

- Jérôme Cuenin

Caissier :

- Sylvain Joccallaz

Secrétaire correspondance :

- Marc Schafroth

Secrétaire au PV :

- Jacques Della Vedova

Ministre des sports :

- Jean-Marie Röthlisberger

Journal et internet :

- David Dérans

Assesseur 1 :

- Marco Terranova

Assesseur 2 :

- Mathieu Bruttomesso

Le nouveau comité prend place et c'est Bruno Cattaneo qui poursuit la séance.

7. Match au Loto

Marc Schafroth fait un résumé du match 2008. Il regrette de ne pas avoir pu obtenir le dernier dimanche avant Noël car c'est une bonne date. Le match 2008 a eu lieu un mercredi soir.

8. Journal et internet

David Dérans présente un rapport du journal et du site internet (*Annexe 5*).

Le site est en pleine refonte. Le responsable informe que la nouvelle version devrait être totalement opérationnelle à fin mars.

9. Projet de création d'une Association de Sauvetage du Patrimoine du SISMN

Marc Schafroth présente le projet. Il s'agit de créer une Association avec le soutien de l'ASPMN pour lui donner une force afin de démarrer les tractations. Le texte est distribué à l'Assemblée et expliqué par le comité. Le vote portant sur un accord de principe est accepté par 38 voix, aucune opposition et une abstention. (*Annexe 6*)

10. Divers

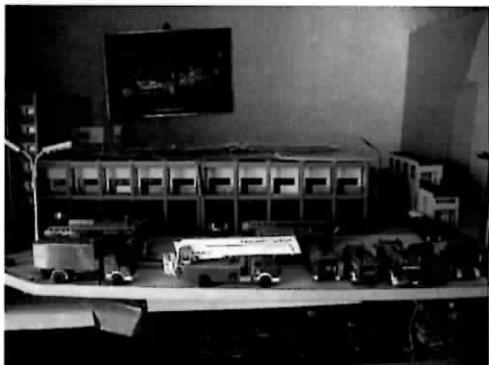
Aucun courrier n'est parvenu au comité, il ne sera donc pas traité de divers.

Fin de l'assemblée générale à 21h10 sous des applaudissements nourris de l'Assemblée.

Pour le comité,
Le secrétaire des PV
J. Della Vedova

Georges Godat, histoire d'un pompier passionné

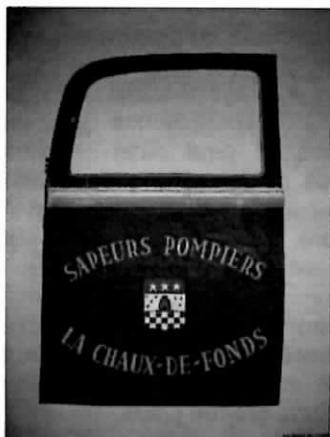
Lorsqu'un hobby devient un besoin réel et entier, on peut généreusement parler de passion. C'est ce que nous avons pu découvrir en la personne de Monsieur Georges GODAT, lequel nous a reçus chez lui afin de nous faire découvrir sa collection de modèles réduits. Trains, voitures anciennes et véhicules du feu, ce sont environs 500 exemplaires dont plus de 200 uniquement pour les véhicules du feu que nous avons pu voir dans sa collection personnelle. Parmi tout cela, il y a également une maquette représentant une caserne. Les camions y rentrent par la cour et sortent sur la rue. D'ailleurs, elle est exposée avec un départ à l'avant, alors qu'à l'arrière, des pompiers s'exercent à leur métier. Tout y est, même l'éclairage public.



Caserne vue de derrière

M. GODAT est né le 31 mai 1924. Dès son enfance il est pris de passion pour la mécanique et les camions. Il passe de nombreuses heures au garage des Grands-Moulins et au garage Gyger à La Chaux-de-Fonds. Après sa scolarité, il suit la formation de peintre d'enseignes. Plus

tard, il effectue une formation par correspondance de dessinateur en génie civil. Cette formation est prévue sur 4 ans, pourtant, M. GODAT l'effectue en 3 ans et demi. En 1943, il entre au Bataillon des Sapeurs-Pompiers de la ville de La Chaux-de-Fonds. Il y servira fidèlement durant 36 ans. Il relève avec amusement que durant ces années, il a vu se succéder pas moins de 5 Commandants.



Aquarelle réalisée par G. Godat

Acquérant quelques modèles réduits, il devient véritablement passionné, au lendemain de la seconde guerre mondiale. Ce hobby, il le pratique principalement le soir, les jours de congé et lors de service de piquet. Sa formation professionnelle lui est précieuse.



Lorsqu'un véhicule ne lui convient pas totalement, il n'hésite pas à le modifier.



Les stores fixes en deviennent amovibles, le volant actionne la direction etc. Pour la peinture, tout est possible. Dans sa cave, M. GODAT confectionne une tente de protection. Il peut ainsi repeindre ses véhicules ou les pièces séparées en les giclant, suspendues, à l'abri de la poussière. Dès son jeune âge, il pratique également le dessin et la peinture.

De nombreux croquis et aquarelles complètent cette magnifique collection. Là aussi le monde des sapeurs-pompiers y occupe une grande place.



Aquarelle réalisée par G. Godat

Pour Georges GODAT, il n'y a pas de distinction, que ce soit à l'échelle 1:24, 1:25, 1:50/60 ou 1:87 tout ce qui est modèle réduit est intéressant, mais ce qui est impressionnant, c'est que grands ou petits, notre passionné modifie, transforme ou équipe ces engins si cela est nécessaire ou lui paraît judicieux.

Aujourd'hui, Monsieur GODAT, âgé de 85 ans, papa d'une fille et grand-papa d'une petite-fille coule une retraite paisible et heureuse. Avec les années, il ne lui est plus possible de bricoler comme avant. S'il regrette un peu cette situation, il l'accepte néanmoins. Je peux encore plus profiter de ma collection dit-il fièrement tout en restant humble. Combien d'heures a-t-il passé à mettre en place cette magnifique collection? Il n'y répond pas. La passion, n'a pas de limite pour lui.



Pour Mme GODAT, c'est incroyable de voir qu'après toutes ces années, la passion est restée intacte. Je l'ai toujours connu ainsi, dit-elle. Dans la famille, tout le monde a participé au développement de la collection. Il faut dire que l'on sait quoi offrir à Georges GODAT quand on connaît l'importance qu'il accorde à son hobby.

Au terme de notre visite, nous sommes impressionnés par ce que nous avons vu. Autour d'un verre, M. Godat se laisse aller à nous raconter quelques anecdotes très

intéressantes. Au travers de celles-ci, nous avons découvert un homme à plusieurs facettes. D'abord avec le regard pétillant de bonheur tout comme lorsqu'il nous montre sa collection de véhicules. Puis un homme humble et presque gêné notamment lorsque nous lui avons demandé de poser devant quelques belles pièces de sa collection afin de le photographier. Le regard rempli de bonheur lorsqu'il nous raconte ses souvenirs d'interventions, de gardes, de sorties, etc. Mais nous avons aussi été émus lorsque ses yeux se sont embués en nous parlant des copains qui ont quitté ce monde et que parallèlement il fait le bilan d'une vie bien remplie.



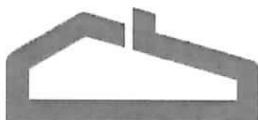
M. Godat, au nom de l'ASPMN, nous souhaitons vous adresser nos plus sincères remerciements pour nous avoir si gentiment reçu et ouvert les portes de votre collection. Par cet article et quelques photos, nous allons essayer de faire découvrir ces merveilles et de faire sentir votre passion à nos fidèles lecteurs. Nous voulons aussi vous adresser, ainsi qu'à votre épouse, nos meilleurs vœux pour les années à venir. Que vous puissiez profiter encore et toujours de la vie en les traversant tranquillement.

Marc Schafroth (texte)

David Dérans (photos)

GÉRANCE CHARLES BERSET SA

Rue Jardinière 87
2300 La Chaux-de-Fonds
direction@berset-gerance.ch



Tél. 032-910.92.22
Fax 032-910.92.29
www.berset-gerance.ch

Gérance et courtage d'immeubles, administration de PPE

Le comité de l'ASPMN
vous souhaite
un Joyeux Noël



et vous adresse
ses meilleurs vœux
pour l'année 2010

Feu de cave, Le Locle, Pont 8

Samedi 30 mai 2009 à 23h17, la section en travail du SISMN est alarmée pour un dégagement de fumée dans les corridors de l'immeuble rue du Pont 8, 2400 Le Locle.

Le chef de section se rend sur place avec 4 hommes, au moyen de son véhicule, du FPTL et de l'EPA.



Sur place, une fumée opaque envahit l'entrée et la cage d'escaliers de l'immeuble de six étages. Il n'est, à ce moment là, pas possible de déterminer où se situe le sinistre. Les locataires, inquiets, se trouvent aux fenêtres de leur appartement. Un mégaphone est utilisé pour les inviter à rester à l'intérieur et à fermer les fenêtres.

Le chef de section et un binôme d'extinction, sous protection de la respiration, effectuent des recherches au moyen d'une caméra thermique. La décision est rapidement prise de se rendre dans la cave de l'immeuble, au vu de l'opacité de la fumée dans le hall d'entrée et de la détection de chaleur par la caméra thermique. L'officier de piquet reprend le

commandement de l'intervention, dès son arrivée.

Une fois le foyer découvert, l'extinction est effectuée au moyen d'une lance turbo. Le feu est rapidement maîtrisé.

Au vu de l'importante fumée dans l'immeuble et des corridors sans fenêtre, un gros dispositif de ventilation est mis en place. Les deux ventilateurs du FPTL sont mis en action et le VHD est demandé sur site. La section ORPP est alarmée afin de renforcer le dispositif en place.



Un problème supplémentaire s'est rapidement posé. Malgré toutes les précautions prises par les locataires, la fumée s'est légèrement infiltrée dans les appartements, incommodant les locataires. Afin d'éviter tout risque d'intoxication, une ambulance et son équipage ainsi que le SMUR sont demandés sur place.

Les locataires sont évacués et pris en charge par le personnel sanitaire pour être contrôlés. Certains sont oxygénés durant plusieurs minutes. Au vu de la température

fraîche de la nuit, la vingtaine de locataire est installée dans un établissement public que nous avons utilisé comme PMA (Poste Médical Avancé). Un chien et un canari sont également évacués.

Après avoir ventilé les locaux et une fois les locataires contrôlés médicalement, ces derniers regagnent leurs appartements. Il est à ce moment là environ 3h00 du matin.

Cette intervention a mobilisé un officier de piquet du poste permanent, un chef de section, 6 hommes du poste permanent, 2

ambulanciers, 2 personnes du SMUR, 3 capitaines ORPP, un officier ORPP et 5 membres de la section ORPP.

Les véhicules engagés : Le véhicule de l'officier de piquet, le véhicule du chef de section, le FPTL, l'EPA, le VHD, le TM, une ambulance, le véhicule du SMUR.

Marc Schafroth



Têtes multibroches
FAZ



Etampes
Découpages
Travaux sur presse



Frappe de
cadrans



Jeanrenaud S.A.

Alexis-Marie-Piaget 72
2300 La Chaux-de-Fonds

Tel: 032 967 95 00
Fax: 032 965 95 10
E-mail: jsa@jeanrenaudsa.ch

Rallye de l'ASPMN 2009

C'est par une belle mais froide matinée qu'en ce matin du 18 octobre 2009, les huit courageux équipages et les organisateurs du rallye se retrouvent sur le parking du SISMN (un peu trop tôt au goût de certains).

Après le petit discours de bienvenue qui annonce également le thème de ce rallye (séries TV des années 80 et cinéma), le départ est donné aux concurrents à 8h00. Huit postes et un questionnaire à remplir en cours de route sont au programme dont : ainsi il fallait trouver le nom de la série ainsi que le nom des personnages sur des photos, compléter les paroles des génériques, donner le nom des peluches du Téléthon (ce qui aurait dû être facile pour des pompiers !), trouver ce qui se trouvait dans différents bocaux, décrire des « illusions d'optique », participer au « blind test » (quiz musical où grâce à la musique il faut retrouver le nom de la série ou du film), exercer un peu son latin et enfin identifier des « répliques cultes et personnages ».

Certains postes ont donné lieu à quelques réponses drôles et farfelues ainsi qu'à de bonnes tranches de rire. En voici quelques exemples :

Pour les peluches du Téléthon, quelqu'un a proposé Jafroi (c'est vrai qu'il faisait très froid) pour le bonhomme de neige. La réponse correcte était Jessie.

La famille Ingalls a eu droit à quelques prénoms humoristiques.

La série Tonnerre mécanique est devenue « Supermoto » ou « Mot 2000 ».

Le principal étant de s'amuser en famille ou entre amis. Mission réussie car tout le monde s'est pris au jeu !

Et c'est bien connu, après l'effort, le réconfort. Tout le monde s'est donc retrouvé dès 11h30 au chalet des Saneys pour un apéritif suivi d'une excellente raclette (merci aux racleurs). Le dessert ne fut pas moins meilleur notamment grâce aux personnes qui ont confectionné de délicieuses gourmandises (merci à elles aussi).

Grâce à nos sponsors, chacun est reparti de cette journée avec de jolis prix !

Ce fut une journée magnifique et je tiens à remercier tous les acteurs qui ont fait que cette journée ait été rendue possible. Merci donc à nos sponsors, à l'ASPMN, aux participants et à tous ceux qui ont donné un coup de main durant cette journée.

Maintenant, place aux palmarès :

- | | | |
|------------------|---|---------------------------------------|
| 1 ^{er} | : | Famille Stauffer |
| 2 ^{ème} | : | Famille Maillardet |
| 3 ^{ème} | : | Famille Franchon |
| 4 ^{ème} | : | Famille Péquignot |
| 5 ^{ème} | : | Florence Donzallaz et Olivier Liniger |
| 6 ^{ème} | : | Famille Capoferri |
| 7 ^{ème} | : | Famille Cortinovis |
| 8 ^{ème} | : | Famille Cattin |

Paola Fabiani

Pyromane : entre serial killer et pervers sexuel !

Comme cette année nous avons eu une période où un pyromane sévissait, nous vous proposons cet article intéressant tiré de Doctissimo.



© Beinat / Phanie

Chaque été, ils sont la cause de milliers d'hectares qui partent en fumée. Qui ? Les pyromanes. Le Dr Pierre Lamothe, directeur du service médico-psychiatrique régional des prisons de Lyon, les compare à des pervers sexuels. Il répond aux questions de Doctissimo sur ces allumés du feu...

Doctissimo : Existe-t-il un profil type du pyromane ?

Dr Lamothe : On peut considérer trois types de pyromane. Le premier est le pyromane occasionnel. Il va souvent s'agir d'une vengeance : par exemple, l'employé licencié qui va aller mettre le feu à l'usine... Au lieu d'aller crever les pneus du patron, il va avoir un comportement décalé, qui va mettre en jeu la symbolique du feu. Mais il existe une logique relative à cet acte : il s'agit d'un incendie agressif. Il existe un second profil qui est celui de la personne qui met le feu par simple plaisir

de voir les flammes, sans aucune réflexion ou idée de manipulation. C'est le pyromane "débile" léger. Enfin, il y a le pyromane pervers, le plus dangereux et le plus difficile à coincer. C'est généralement celui dont on va entendre les "exploits" à la télévision ou dans les journaux. Or il est très sensible à la médiatisation, à la manière d'un serial killer.

Doctissimo : Quelle est l'origine de cette envie de mettre le feu ?

Dr Lamothe : Il s'agit d'un problème de gestion des émotions et de l'excitation. Chez les incendiaires, l'éducation reçue dans l'enfance n'a pas permis d'apprendre à gérer l'expression de ses émotions. Les parents par exemple n'acceptaient aucune manifestation de colère, ou même de joie "débordantes". D'ailleurs, la majorité des pyromanes ont souffert d'énurésie dans leur enfance : faire pipi au lit était le seul moyen de s'exprimer (en "débordant"!). Et plus les obstacles à l'expression des sentiments étaient importants ou sophistiqués, plus la perversité est grande chez l'adulte devenu incendiaire. Je connais ainsi plusieurs pyromanes dont les parents étaient des pédagogues, souvent professeurs tous les deux : impossible pour l'enfant de contredire quelqu'un qui a une réponse rationnelle à toutes les questions d'éducation, et qui est trop gentil ou trop neutre pour donner prise à une quelconque révolte. A ce problème de maîtrise de l'excitation s'ajoute un second paramètre : la fascination. Le pyromane est incapable de se détacher de sa source de plaisir.

Doctissimo : Mais peut-on facilement le repérer ?

Dr Lamothe : Non justement, le pyromane est extrêmement difficile à identifier. Car il aura une personnalité "lisse", sans caractéristique particulière. Il s'agit dans 99 % des cas d'un homme. Au pire, il sera pompier, dont le but sera d'éteindre les feux qu'il allume, afin d'essayer de maîtriser son excitation.

En fait, le pervers pyromane est proche du pervers sexuel. Il va vivre avec son problème sans en parler, il pourra très bien s'arrêter pendant quelques années, puis un événement déclencheur (dispute, etc.) va le faire récidiver. Il y a également, comme en matière sexuelle, les pervers "à scénario" qui pratiquent régulièrement un rituel pour satisfaire leur besoin.

Doctissimo : Mais où se cachent ces pyromanes en hiver alors ?

Dr Lamothe : Ils agissent toujours ! On a l'impression qu'ils n'agissent qu'en été parce que les feux sont plus spectaculaires et médiatisés, mais toute l'année, les pompiers doivent intervenir sur des feux dans des cages d'escalier, des usines, etc. Tous les incendies ne sont pas signalés dans les journaux, et bien souvent, les "accidents" et concours de circonstances sont en réalité des actes de pyromanes.

Doctissimo : Est-il possible de traiter la pyromanie ?

Dr Lamothe : Cela va énormément dépendre des cas. Il y a 30 % des pyromanes qui sont conscients de leur problème et souhaitent réellement changer. Ceux-là vont pouvoir être guéris. Dans 50 % des cas, il est difficile de garantir l'efficacité du traitement. Enfin, 20 % ne pourront jamais être soignés car ils ne souffrent pas de leur comportement, ne le renient pas. Ceux-là récidiveront sans cesse car ils prennent peu de risque : il est très difficile de prendre un pyromane sur le fait ou de le retrouver. De plus, il n'éprouve pas de remords, car il n'a jamais l'impression de faire directement du mal à quelqu'un ou de mettre la vie des autres en danger. Je faisais le parallèle entre les pervers sexuels et les pyromanes, mais les incendiaires n'ont aucune difficulté à se regarder dans une glace...

Doctissimo : Et quel traitement permet alors d'aider ceux qui sont prêts à s'en sortir ?

Dr Lamothe : La clé, c'est de retrouver le droit à l'émotion, de renouer avec les sentiments cachés depuis l'enfance. Le but est de montrer que l'émotion n'est pas en elle-même un danger, qu'elle peut entraîner des comportements que l'on peut apprendre à maîtriser...

Propos recueillis par Alain Sousa

Source : www.doctissimo.fr

Tournois de bowling 2009

Fidèle à sa tradition, le tournoi de bowling s'est déroulé le samedi 23 mai dernier.

C'est avec plaisir que nous avons accueilli de nouveaux joueurs et nouvelles joueuses mais également retrouvé de fidèles joueurs qui nous font le plaisir de venir chaque année.



Comme à chaque fois, le tournoi s'est déroulé en deux manches. Dans une

ambiance sortie du cadre compétition, les 13 participants ont joués sur trois pistes.

Au terme des deux manches, nous nous sommes déplacés pour partager une agréable fondue chinoise bien méritée. A cette occasion, les résultats ont été publiés.

Voici le classement des 12 participants :

1 ^{er} Jérôme GALLI	347 points
2 ^{ème} Maurice RYTER	250 points
3 ^{ème} Gaston RUCHET	245 points
4 ^{ème} Patrice GIACOMINI	243 points
5 ^{ème} Raffaele BONORA	241 points
6 ^{ème} Methieu BRUTTOMESSO	223 points
7 ^{ème} Pascal LEUTHOLD	221 points
8 ^{ème} Jean-Paul BANDELIER	211 points
9 ^{ème} Paola FABIANI	204 points
10 ^{ème} Francis BOUQUET	167 points
11 ^{ème} Bastien CORTINOVIS	135 points
12 ^{ème} C. RÖTHLISBERGER	123 points

Par principe, votre serviteur renonce à sa place dans le classement.

Au nom du comité de l'ASPMN, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette sympathique soirée qui se déroule d'année en année dans la bonne humeur.

Marc Schafroth



Franchon Steeve Electricité Sàrl
www.franchon.ch

Combe-Jeanneret 3
2400 Le Locle
franchon@franchon.ch

Tél.: 032 932 30 01
Fax: 032 932 30 02
Nat: 078 738 40 01

POUR MIEUX VOUS SERVIR
Une nouvelle entreprise est née



FRANCHON Electroménager et Cuisines Sàrl
www.franchon.ch

Henry-Grandjean 1
2400 Le Locle
magasin@franchon.ch
cuisine@franchon.ch

Tél. magasin: 032 932 30 03
Fax: 032 932 30 04
Tél. cuisine: 032 932 30 05

Sortie du Comité

Le 1^{er} juin dernier, votre Comité s'est retrouvé *in corpore* pour une sortie. En effet, depuis que l'Amicale existe, seules les affaires courantes de l'association nous réunissaient et nous n'avions encore jamais pris le temps de nous réunir dans un cadre récréatif.



Ce fut donc chose faite ce lundi de Pentecôte et je pense que l'opération devra être répétée. Quoi de plus agréable en effet de passer du bon temps avec des camarades et de parler d'autre chose que du Téléthon, de la prochaine sortie ou du souper tripes, bien que ces activités restent fort intéressantes.



Pour ne pas faillir aux traditions, c'est le preux Marc Schafroth, nanti de son laquais de circonstance – le soussigné – qui s'attelèrent aux préparatifs de ce qu'on put a posteriori appeler une bonne journée.

Mais trêve de remarques liminaires, je pense que le lecteur se languit de savoir comment cette flânerie s'est déroulée.



C'est à une heure matinale tout-à-fait acceptable que nous nous sommes retrouvés sur le parking du SIS. Dans un élan écologique, nous nous sommes regroupés dans les voitures et avons pris la direction de Buttes dans le Val-de-Travers. Après une ou deux absinthes en guise d'apéritif, nous avons dévalé les pentes valtraversines en domptant les luges féelines. Après la griserie de la fée verte, la griserie de la vitesse, chacun a pu tester ses compétences au guidon de vrais bolides. De vrais gamins...

Nous avons ensuite poursuivi notre périple jusqu'au Chasseron sur le haut plateau du balcon jurassien. Dans l'hôtel du même

nom, nous avons partagé un repas, avant d'aller faire deux pas (pas plus...) pour admirer la vue sur le Val-de-Travers et sur une bonne partie du plateau du Jura. Cela valait franchement le détour.

absolument sobres, dans nos chaumières respectives, emplis de motivation pour continuer à faire vivre notre sympathique Amicale.

Nous sommes ensuite rentrés,

Jean-Marie Rötflisberger



Sàrl

PAPETERIE PYPYRUS

Votre Papeterie à La Chaux-de-Fonds

- Tous types de fournitures de bureau
- Tout matériel scolaire
- Tous types de réalisations sur papier
- Reliures plastique, métal
- Plastifications
- Tampons sur mesure

**Venez nous rencontrer,
nous trouverons ensemble
VOTRE solution !**

Papeterie Papyrus Sàrl
Rue Daniel Jean-Richard 21
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 14 50 - Fax 032 913 14 51

ECO**P**ASSION

Sortie annuelle

Le samedi 26 septembre 2009 a eu lieu la sortie annuelle de l'Amicale. Cette année, la destination était en France voisine.

Dès le levé du jour, un car partait de La Chaux-de-Fonds pour Besançon en faisant une halte au Locle pour embarquer du monde. Au programme, visite de La Citadelle de Besançon.



Durant le trajet, la petite tradition qui a été instaurée lorsque l'on prend le car a été réitérée cette année. A savoir le petit déjeuner offert par l'Amicale.

Le chauffeur nous a amené jusqu'aux portes de La Citadelle non sans avoir transpiré ! En effet, la route sinueuse était un peu étroite pour un car de ce gabarit. D'ailleurs, le chauffeur nous a proposé un autre point de rendez-vous pour le retour. Nous prendrons les transports publics

jusqu'au bas de la colline.

Sylvain, l'organisateur, a communiqué à tout le monde une heure de retour avant que chacun puisse visiter La Citadelle à son propre rythme. L'endroit a convenu à tout le monde. Les familles avec des enfants en bas âge ont plutôt visité le petit zoo, tandis que les autres ont enrichi leur culture en parcourant les divers musées retraçant l'histoire régionale.



Contrairement à l'année passée, tout le monde est resté sec. La météo a été radieuse.

Au plaisir de vous retrouver l'année prochaine, le samedi 4 septembre 2010, pour une nouvelle sortie.

David Dérans



L'hypothermie

Nous arrivons à la fin des beaux jours et les températures baissent de plus en plus. Nous avons tous été confrontés une fois ou l'autre à une intervention en plein hiver ou l'eau dans les tuyaux gèle. Autour de ces tuyaux qui gèlent, il y a des pompiers qui sont bien habillés mais...

Lors de nuit de garde sur un immeuble incendié, il est 3 heures du matin et il fait -10 dehors. Fatigué, manque de nourriture durant l'intervention peut aggraver la survenue d'une hypothermie. Et le petit coup de Schnaps. Il ne réchauffe pas. C'est une fausse idée de croire que l'alcool va nous réchauffer le corps. L'alcool et les drogues favorisent la survenue d'hypothermie. C'est l'activité qui va maintenir notre corps chaud. La fatigue et le manque de nourriture (énergie) peuvent nous faire risquer une hypothermie. Boire des boissons chaudes durant l'intervention et changer d'habits si ils sont mouillés préservent de l'hypothermie.

Autre cas lors de l'arrivée sur un sinistre avec les habitants qui se trouvent grelottant à l'extérieur, pied nu dans la neige voir en pyjama puisqu'ils sont partis sans rien prendre dans la précipitation. Une personne est effondrée contre un mur grelottante et cyanosée. Danger ?

INTRODUCTION :

- On observe des hypothermies accidentelles tout au long de l'année, et elles ne sont pas limitées géographiquement.
- L'hypothermie accidentelle est un événement rare, souvent méconnu, avec un taux de mortalité élevé.
- La réanimation cardiopulmonaire d'un patient en hypothermie se différencie

des autres types de réanimation par la mise en oeuvre adéquate d'une défibrillation et de médicaments adaptés.

- Seul un patient réchauffé peut être déclaré mort, mais il existe toutefois des critères spécifiques qui ne justifient pas un réchauffement.

DEFINITION :

L'hypothermie correspond à une baisse générale de la température du corps sous le seuil des 35°C. Cette baisse de température peut être brutale dans le cas d'une immersion dans l'eau froide (la plupart des morts par "noyade" sont d'ailleurs dues à l'hypothermie), mais aussi progressive, dans le cas d'une exposition prolongée au froid (Alpinistes en perdition, naufragés ...).

Les symptômes et les mesures à prendre changent en fonction de la gravité de l'hypothermie.

TEMPERATURE ENTRE 35 & 32°C :

SYMPTÔMES

Le sujet est lucide, il frissonne, ses lèvres et le bout de ses doigts sont bleus, il a la chair de poule. Sa respiration et son pouls sont rapides.

MESURES A PRENDRE

Couvrir le sujet avec des couvertures. L'évacuer doucement vers un local chaud. Réchauffer le sujet à l'aide d'une boisson tiède plutôt que chaude. Surveiller l'évolution de sa température.

TEMPERATURE ENTRE 32 & 30°C :

SYMPTÔMES

Le sujet est somnolent et confus ; il ne frissonne plus, ses lèvres et le bout de ses doigts sont bleus, il a la chair de poule. Sa respiration est lente et son pouls est irrégulier. Ses muscles sont contractés.

MESURES A PRENDRE

Alerter ou faire alerter les secours (144). Eviter les manipulations brutales ou inutiles (elles peuvent provoquer un arrêt cardiaque). Couvrir le sujet avec des couvertures. L'évacuer doucement vers un local réchauffé. Réchauffer le sujet à l'aide d'une boisson tiède plutôt que chaude. Ne pas le frictionner ni l'exposer à des sources de chaleurs trop intenses. Si le refroidissement a été rapide (immersion dans l'eau froide), réchauffer le sujet en l'immergeant dans un bain d'eau à 40°C (réchauffement de 1°C en 15 minutes). A défaut, se coller contre lui pour le réchauffer avec votre corps. Si le refroidissement a été lent et de longue durée, le réchauffement doit être lent (environ 1°C en 1 heure°). Surveiller l'évolution de sa température.

TEMPERATURE INFÉRIEURE A 30°C :

SYMPTÔMES

Le sujet est inconscient ; il ne frissonne plus, ses lèvres et le bout de ses doigts sont bleus. Sa respiration et son pouls sont imperceptibles. Le sujet est pratiquement en état de mort apparente.

MESURES A PRENDRE

Alerter ou faire alerter les secours (144). Eviter les manipulations brutales ou inutiles (elles peuvent provoquer un arrêt cardiaque). Couvrir le sujet avec des couvertures. L'évacuer doucement vers un local réchauffé. Réchauffer le sujet à l'aide d'une boisson tiède plutôt que chaude. Ne pas le frictionner ni l'exposer à des sources de chaleurs trop intenses. Laissez les secouristes professionnels intervenir. Pose de voies veineuses tempérées voir chaude suivie d'un réchauffement au soins intensifs. Ne rien tenter comme réchauffement agressif. GARDER ESPOIR, car même dans un tel cas il est souvent possible de le réanimer.

REANIMATION :

En cas de réanimation, ne pas arrêter la tentative de réanimation, seul un médecin dans un centre hospitalier peut déclarer le décès après une réanimation avec réchauffement centrale.

Laurent Stofer

ACTIVITES ASPMN 2010

<i>Soirée annuelle</i>	<i>23 janvier 2010</i>
<i>Assemblée Générale</i>	<i>17 février 2010</i>
<i>Soirée Bowling</i>	<i>24 avril 2010</i>
<i>Soirée Méchoui ou Paëlla</i>	<i>25 juin 2010</i>
<i>Sortie Annuelle</i>	<i>4 septembre 2010</i>
<i>Rallye</i>	<i>10 octobre 2010</i>
<i>Souper Tripes</i>	<i>5 novembre 2010</i>
<i>Téléthon</i>	<i>3 et 4 décembre 2010</i>
<i>Noël des enfants</i>	<i>11 décembre 2010</i>
<i>Match au loto</i>	<i>date connue dès juin 2010</i>

Amicale des Sapeurs-pompiers des Montagnes neuchâtelaises
Case Postale 1331
2301 La Chaux-de-Fonds

www.aspmn.ch - info@aspmn.ch